



40



Personnes accompagnées

SECTEURS PROFESSIONNELS

- Restauration
- Entretien des espaces verts

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Travail protégé et adapté

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- Avoir une reconnaissance RQTH
- Disposer d'une orientation en ESAT

ESAT Prélude

Établissement et Service d'Aide par le Travail

L'ESAT Prélude a été créé en 2009 et dispose d'une autorisation de 40 places.

Implanté à Grasse, il accueille des personnes en situation de handicap ne pouvant momentanément ou durablement travailler en milieu ordinaire.

L'ESAT Prélude a la particularité d'être un ESAT hors murs. Sa caractéristique première est la mise en relation directe des travailleurs handicapés avec le milieu ordinaire de travail et/ou sa clientèle.

Son objectif principal : Offrir à des personnes reconnues travailleurs handicapés un statut social et une reconnaissance professionnelle.

Depuis 2017, l'ESAT Prélude fait partie du pôle Travail protégé et adapté qui regroupe 4 ESAT, 3 SAS, 1 SAT et 2 entreprises adaptées.

Ce regroupement permet de mutualiser et d'optimiser les moyens en offrant des conditions et un environnement de qualité.

L'ESAT est autorisé et financé par l'État (Agence Régionale de Santé) et par un budget économique émanant du chiffre d'affaires de ses activités professionnelles.

Les équipes travaillent en partenariat pour un accompagnement global. Le projet professionnel personnalisé tient compte du souhait de la personne, de ses capacités, de son autonomie et de ses potentialités.

Les personnes travaillent en extérieur dans des entreprises, des collectivités, ou chez des particuliers encadrés par une équipe professionnelle dans le cadre de prestations de service. Certaines personnes sont mises à disposition au sein d'autres entreprises ou de collectivités.



Activités proposées :

La restauration :

Fabrication, cuisson minute et service au cœur des entreprises, des établissements scolaires, des collectivités.

L'entretien des espaces verts :

Le détachement d'une équipe à la commune de Roquefort les pins. Cette équipe intégrée aux services communaux réalise, tout au long de l'année l'entretien d'espaces communaux.

Une seconde équipe réalise pour le compte de collectivités, et de particuliers des prestations de nettoyage et d'entretien de jardins et d'espaces verts.



L'ESAT dispose de deux services d'insertion professionnelle :

• Un service formation

Ce service permet à chaque personne de bénéficier d'actions de formation spécifiques et adaptées.

• Un service de missions externes

Ce service vise à favoriser l'inclusion de la personne en situation de handicap dans l'entreprise. Il met en place de multiples actions telles que des stages ; des mises à disposition et des prestations de service en entreprise ou en collectivité ; un suivi socio-professionnel.

Encadrement :

L'équipe pluridisciplinaire professionnelle est composée de personnel éducatif, administratif et technique.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

MDPH : Maison Départemental des Personnes Handicapées



ESAT PRÉLUDE

107 avenue Jean Maubert - 06130 Grasse
Tél. 04 92 60 33 60 - Email : esat-poleTPA@afpjr.org

afpjr.org

